



# Guide sur la sécurité incendie

Résidences accueillant des personnes présentant  
des limitations à l'évacuation

22 mars 2022

# Plan de présentation

- Introduction
- Clientèles
- Améliorations et bénéfices
- Plan de sécurité incendie : fiches 1 à 10
- Exercices d'incendie
- Gestion du risque en sécurité incendie (GRSI)
- Diffusion et déploiement



# Introduction

- 2007 : Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés (RPA) - obligation en lien avec la sécurité incendie et les autres lois et règlements
- 2008 : Publication du Guide pratique par le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour les RPA
- 2011 : Publication du « *Complément au Guide pratique La prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées* »
- 2016 : GRSI en RPA
- 2018 : GRSI en Ressources intermédiaires (RI) - Ressources de type familial (RTF)
- 2022 : Parution du nouveau Guide et sa diffusion

# Clientèle

- Résidences qui accueillent des personnes présentant des limitations à l'évacuation
- Plus spécifiquement :
  - RPA
  - RI
  - RTF
- Également pour :
  - Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) privés
  - Autres types d'habitation qui pourraient susciter des inquiétudes (ex.: HLM, OMH)
  - Sous entente avec les établissements

# Améliorations

- Bonnes pratiques à adopter
- Collaboration accrue entre les différents partenaires (établissements de santé, services de sécurité incendie (SSI), gestionnaires de résidences, RBQ, etc.)
- Clarification des rôles et responsabilités des différents acteurs concernés
- Clarification des attentes pour le partage d'information et échanges plus systématiques (rapports d'exercice, fiches 6 et 11, observations, avis de non-conformité, etc.)
- Révision des fiches pour les rendre plus facile d'utilisation
- Ajout de la fiche 3E : Consignes de réintégration
- Inclusion de la GRSI

# Bénéfices

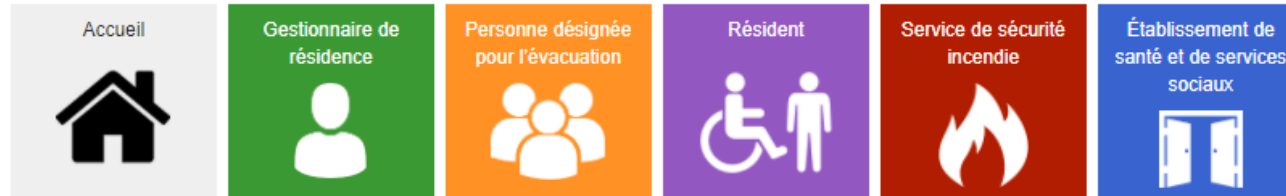
- Accroissement de la sécurité des personnes
- Amélioration des outils et uniformisation des pratiques afin de supporter les gestionnaires
- Meilleure préparation pour les exercices d'incendie:
  - Participation à l'exercice d'incendie
  - Réduction de la distance des déplacements chronométrés lors des exercices
  - Diminution du niveau de stress et du risque de blessures pour les résidents
  - Évacuation plus sécuritaire et efficace
  - Réflexes développés chez les clientèles pour que le personnel se consacre à ceux dont la mobilité est restreinte

# Plan de sécurité incendie

- RI-RTF: Pochette plan de sécurité incendie (PSI) type avec extraits du guide
- RPA: Disponible sur le site [www.prevenirlefeu.com](http://www.prevenirlefeu.com)
- Capsules vidéo publiées le 28 février dernier
  - Activités (gestionnaires) et visites (SSI) de prévention
  - Importance de chaque fiches
  - Témoignage du gestionnaire de la Villa Ste-Rose à la suite d'un incendie



# Site internet [www.prevenirlefeu.com](http://www.prevenirlefeu.com)



## La sécurité incendie dans les résidences accueillant des personnes présentant des limitations à l'évacuation

Conscient que l'hébergement de clientèles présentant des limitations à l'évacuation présente son lot de défis et crée une pression accrue sur la capacité des gestionnaires de résidences et des services de sécurité incendie à assurer leur sécurité en cas d'incendie, le CISSS de Chaudière-Appalaches a développé une approche de gestion du risque incendie ainsi qu'une série d'outils visant à supporter ses partenaires dans la recherche de solutions permettant aux personnes de demeurer dans la résidence de leur choix le plus longtemps possible, et ce, en toute sécurité.

À la suite du tragique événement survenu à la Résidence du Havre à L'Isle-Verte, le ministère de la Santé et des Services sociaux a mandaté le CISSS de Chaudière-Appalaches pour déployer son approche de gestion du risque en sécurité incendie dans l'ensemble de la province.

Pour ce faire, [chacun des acteurs concernés a un rôle crucial à jouer](#). Nous vous invitons donc à consulter les onglets ci-dessus qui vous concernent afin d'en connaître davantage sur les actions attendues pour une sécurité incendie accrue.

[Télécharger l'affiche et le dépliant](#)

[Nous joindre par courriel](#)

[grsi.ciSSSca@SSSS.gouv.qc.ca](mailto:grsi.ciSSSca@SSSS.gouv.qc.ca)

### Important

La sécurité incendie est encore considérée compromise malgré vos efforts?

Une intervention en gestion du risque en sécurité incendie doit alors être amorcée dans votre résidence.

Cette démarche sert à vous offrir toute l'expertise nécessaire pour repérer les problèmes auxquels vous pourriez faire face et à identifier des solutions. Elle sera chapeauté par l'établissement de santé et de services sociaux et le Service de sécurité incendie de votre territoire. Pour toute question, veuillez contacter le responsable de l'établissement de santé et de services sociaux de votre territoire.



# Site internet [www.prevenirlefeu.com](http://www.prevenirlefeu.com)

## Gestionnaire de résidences

Voici les étapes à suivre afin d'assurer la sécurité de vos résidents et des membres du personnel :

- Étape préalable : [Plan de sécurité incendie \(PSI\)](#)
- Étape 1 : [Formation des employés/remplaçants](#)
- Étape 2 : [Information aux résidents](#)
- Étape 3 : [Stratégies d'évacuation](#)
- Étape 4 : [Exercices d'incendie](#)
- Étapes complémentaires : [Conformité et entretien du bâtiment et des équipements de protection incendie](#)

## Rôle, responsabilités et obligations

Chaque acteur concerné par la sécurité incendie a un [rôle crucial à jouer ainsi que des responsabilités à assumer](#) afin d'assurer la sécurité des résidents et des autres usagers en situation d'incendie.

La [section 2.8 du Chapitre bâtiment du Code de sécurité](#) (CBCS) détermine les obligations de l'exploitant d'une résidence privée pour aînés ainsi que de tout propriétaire d'un bâtiment muni d'un système d'alarme incendie en matière de sécurité incendie.

Il est primordial de tenir un [registre des activités de prévention incendie](#) que vous organiserez tout au long de l'année afin de démontrer que vous avez bien rencontré vos obligations en matière de sécurité incendie et assurez la sécurité des usagers de votre résidence. Voici une capsule d'information portant sur les [Activités de prévention](#) qui vous permettra de mieux comprendre ce qui doit être réalisé afin de bien gérer le risque en sécurité incendie dans votre résidence.

L'ajout d'[équipements d'aide à l'évacuation](#) pourrait être nécessaire afin de palier à l'incapacité à évacuer de certains résidents. Voici un tableau vous fournissant des informations pertinentes en lien avec ces équipements et vous permettant de faire un choix éclairé. N'hésitez pas à en faire l'essai avant de les acquérir; question de vous assurer qu'ils seront les mieux adaptés à vos besoins particuliers.

### Vous avez besoin de plus d'information?

Le guide suivant a été élaboré dans le but de définir les meilleures pratiques à mettre en place pour assurer une bonne dans les résidences qui accueillent des personnes présentant des limitations à l'évacuation.



[Guide sur la sécurité incendie dans les résidences accueillant des personnes présentant des limitations à l'évacuation](#)

# Site internet [www.prevenirlefeu.com](http://www.prevenirlefeu.com)

## Élaborer son plan de sécurité incendie

Afin d'élaborer votre plan de sécurité incendie, vous devez utiliser les fiches suivantes, les compléter et vous assurer de les tenir à jour. Nous vous conseillons de prendre quelques minutes pour visionner cette courte [capsule vidéo](#) qui vous renseignera sur l'importance de chacune des fiches.

### Fiche 1 : [Mesures particulières d'aide à l'évacuation](#)

- [Information sur la fiche 1](#)
- [Guide d'analyse de la capacité à évacuer](#)
- [Questionnaire d'analyse de la capacité à évacuer](#)
- [Exemples d'analyse de la capacité à évacuer](#)
- [Tableau d'analyse de la capacité à évacuer](#)
- [Formation « Évaluer la capacité à évacuer des résidents »](#)

### Fiche 2 : [Personnes à prévenir en cas d'urgence](#)

- [Information sur la fiche 2](#)

### Fiches 3 : [Consignes aux personnes désignées pour l'évacuation \(remplace les anciennes fiches 6\)](#)

- [Information sur la fiche 3](#)
- A : [Consigne au coordonnateur de l'évacuation - Système d'alarme incendie à simple signal](#)
- B : [Consignes aux personnes désignées - Système d'alarme incendie à simple signal](#)
- C : [Consigne au coordonnateur de l'évacuation - Système d'alarme incendie à double signal](#)
- D : [Consignes aux personnes désignées - Système d'alarme incendie à double signal](#)
- E : [Consignes de réintégration](#)

# Les fiches

- Grandes nouveautés et attentes
  - Fiche 1 : Mesures d'aide à l'évacuation – *Mise à jour avec la nouvelle grille d'analyse de la capacité à évacuer*
  - Fiche 3E : Consignes de réintégration – *Ajouter au PSI*
  - Fiche 6 : Information sur le bâtiment et les équipements de protection incendie – *Mettre à jour en collaboration avec le SSI*
  - Fiche 8 : Ententes pour obtenir de l'aide – Programme Voisins-Secours
  - Fiche 10 : Stratégies et délai d'évacuation – *Mettre à jour en collaboration avec le SSI*
  - Autres fiches du PSI à changer graduellement avec le temps

# Fiche 1 : Mesures particulière d'aide à l'évacuation

Vert	Le résident peut se déplacer sans l'aide d'une autre personne dans un lieu sécuritaire		
Jaune	Le résident peut, avec l'aide d'une personne, se rendre en lieu sécuritaire		
Rouge	Le résident a besoin d'un accompagnement soutenu et/ou de mesures spéciales pour être transporté en lieu sécuritaire		
PROBLÉMATIQUES D'ÉVACUATION	QUESTIONS À SE POSER (raison pour laquelle un résident pourrait ne pas évacuer dans le délai)	MESURES D'AIDE À L'ÉVACUATION (à retranscrire dans la fiche #1 du PSI)	CONSEILS / MESURES COMPENSATOIRES
<b>1 – MOBILITÉ</b>			
Canne Marchette Déambulateur Fauteuil roulant Lève-personne Autres (ex. : opérations récentes, sonde, etc.)	A. Le résident est-il en mesure de passer de la position couchée à assise seul ? B. Le résident est-il en mesure de se lever debout ou d'effectuer <u>ses transferts</u> seul ? C. Si non, est-ce que le transfert requiert un équipement ? D. Le résident peut-il se déplacer seul jusqu'à un lieu sécuritaire (ex. : la cage d'escalier) ? E. Le résident est-il capable de monter ou descendre l'escalier seul ? F. Si non, pourrait-il le faire en s'asseyant sur les fesses ? G. Si non, serait-il en mesure de le faire avec l'aide d'une autre personne ? H. Est-ce que le résident est totalement dépendant d'un apport supplémentaire en oxygène ? (bombe ou concentrateur)	A. <b>Non = Lever</b> B. <b>Non = Transférer</b> C. <b>Oui = Transporter avec drap</b> D. <b>Non = Amener en lieu sûr</b> E. <b>Non = voir F ou G</b> F. <b>Non = Aider à descendre</b> G. <b>Non = Descendre à 2 personnes ou avec équipement</b> H. <b>Oui =</b> Prévoir la disponibilité d'oxygène selon le besoin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le personnel et les remplaçants doivent maîtriser la technique de transport avec drap lorsqu'un résident requiert un transfert avec équipement.</li> <li>Placer un fauteuil roulant à proximité de la chambre ou du logement pour accélérer le déplacement en lieu sûr lorsqu'un résident se mobilise difficilement.</li> <li>Voir si le résident pourrait descendre lentement de côté en tenant la rampe à deux mains ou assis sur les fesses.</li> <li>Un équipement d'évacuation pourrait être requis dans certaines situations. Des exemples sont disponibles sur le site <a href="http://prevenirlefeu.com">prevenirlefeu.com</a>.</li> <li>Indiquer la présence de bombes d'oxygène dans une pièce (plan d'évacuation). Évaluer la pertinence de prendre cette bombe en évacuation (danger imminent, temps disponible, etc.).</li> </ul>
<b>2 – COMPRÉHENSION / JUGEMENT</b>			
Troubles cognitifs Santé mentale Déficience intellectuelle Troubles de comportements Anxiété, Agressivité Autisme, Autres	A. Est-ce que le résident réagit au son de l'alarme ? B. Est-ce qu'il sort de sa chambre au son de l'alarme ? C. Si non, <u>a-t-il</u> des comportements opposants qui nécessiteraient une intervention particulière ? D. Est-ce qu'il sait par où se diriger ? E. Est-ce qu'il suivrait les autres résidents en les voyants ou les consignes ? F. Est-ce que la personne prend des médicaments qui pourraient compromettre son évacuation ?	A. <b>Non = Aller chercher</b> B. <b>Non = Aller chercher</b> C. <b>Oui = Forcer l'évacuation au besoin et si possible</b> D. <b>Non = Diriger</b> E. <b>Non = Accompagner</b> F. <b>Oui = Aller chercher</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entraide balisée : Si un résident a la capacité et le désir d'aider, qu'il passe devant la chambre de la personne désorientée pour se rendre en lieu sécuritaire et qu'il ne voit pas de fumée ou de feu, il peut frapper à sa porte et l'accompagner en lieu sûr ou à l'extérieur.</li> </ul>
<b>3 – SURDITÉ</b>			
Appareils auditifs (jour et nuit) Autres	A. Est-ce que le résident entend l'alarme ? B. Est-ce qu'il entend parce qu'il a des appareils auditifs ? C. Si oui, porte-t-il ses appareils auditifs la nuit ? D. Y a-t-il un équipement qui compense le problème d'audition lorsqu'il n'a pas ses appareils ?	A. <b>Non = Aller aviser</b> B. <b>Oui = voir C</b> C. <b>Non = Aller aviser</b> D. <b>Non = Équipement à prévoir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier le niveau de décibels que produit la cloche à partir de la tête du lit d'une chambre (75 Db) ou de l'autre côté de la porte du logement (85 Db).</li> <li>Faire installer un stroboscope (lumière intense qui flash) dans la chambre et dans les autres aires de vie au besoin et/ou un pad qui vibre sous le matelas (si porte des appareils de jour) et sous le fauteuil (si absence d'appareils). Ces appareils peuvent être remboursés par la RAMQ avec prescription du médecin.</li> </ul>
<b>4 – VISION</b>			
Aveugle Autres	A. Est-ce que le résident est autonome dans ses déplacements en temps normal (dans son quotidien)?	A. <b>Oui = Près d'une issue ou Diriger au besoin</b> B. <b>Non = Accompagner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire le trajet régulièrement avec la personne jusqu'à l'issue la plus près; lui indiquer le nombre de paliers à descendre ou monter et ainsi que la localisation de la sortie extérieure.</li> <li>Si la chambre est située loin d'une issue, il faudra peut-être diriger le résident vers l'issue la plus sécuritaire en situation d'urgence.</li> <li>Entraide balisée possible (voir libellé ci-haut).</li> </ul>

# Fiche 1 : Mesures particulière d'aide à l'évacuation

Chambre ou Logement	Nom du résident	Problématiques	Précisions	Raisons pour lesquelles la personne pourrait ne pas évacuer dans le délai				Pour les besoins de la GRSI	
				1. Mobilité	2. Compréhension	3. Surdit�	4. Vision	R�sum� des probl�matiques Emplacement Conseils / Mesures compensatoires	Code de couleur Mesures d'aide
		1. Mobilit� <input type="checkbox"/> 2. Compr�hension <input type="checkbox"/> 3. Surdit� <input type="checkbox"/> 4. Vision <input type="checkbox"/> Aucune probl�matique <input type="checkbox"/>		A) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> G) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> H) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>		
		1. Mobilit� <input type="checkbox"/> 2. Compr�hension <input type="checkbox"/> 3. Surdit� <input type="checkbox"/> 4. Vision <input type="checkbox"/> Aucune probl�matique <input type="checkbox"/>		A) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> G) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> H) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>			
		1. Mobilit� <input type="checkbox"/> 2. Compr�hension <input type="checkbox"/> 3. Surdit� <input type="checkbox"/> 4. Vision <input type="checkbox"/> Aucune probl�matique <input type="checkbox"/>		A) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> G) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> H) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>			

# Fiche 3E: Consignes de réintégration

## Lorsque le service incendie autorise la réintégration

1. Assistez vos résidents lors de la réintégration.
2. Assurez-vous que votre système d'alarme incendie est réarmé.
3. Réactivez les ascenseurs si nécessaire.
4. Vérifiez l'ensemble des cages d'escaliers.
5. Assurez-vous qu'une personne désignée effectue une ronde de vérification autour du bâtiment pour s'assurer que tous les occupants ont pu réintégrer la résidence.
6. Assurez-vous, à l'aide du système de caméras, que personne n'a été omis, si le bâtiment est équipé d'un tel système.
7. Assurez-vous que les serrures et les retenues électromagnétiques sont bien réactivées, si elles sont présentes.
8. Effectuez une deuxième ronde autour du bâtiment 20 minutes après la première.

**Ces consignes s'appliquent également lors d'une alarme non fondée.**

## Conseils pratiques

- Un incendie est souvent un événement stressant. Lors de la réintégration, soyez attentif afin d'identifier les résidents qui nécessiteraient potentiellement un soutien psychologique ou émotionnel.
- À la suite d'un incendie, il est possible que les pompiers vous donnent quelques recommandations importantes concernant les équipements de protection incendie du bâtiment.
- Bien que le service incendie autorise la réintégration du bâtiment, les dommages causés par le feu ou l'eau peuvent rendre certaines parties du bâtiment inutilisables et forcer la relocalisation de résidents.



# Fiche 6: Information sur le bâtiment et les équipements de protection incendie

Type de bâtiment								
Nombre de chambres :	<input type="text"/>	Nombre de logements :	<input type="text"/>	Nombre maximal de résidents pouvant être accueillis :	<input type="text"/>			
Combustible <input type="checkbox"/>		Incombustible <input type="checkbox"/>						
Précisions : <input type="text"/>								
Nombre d'étages hors sol :	<input type="text"/>	Sous-sol : <input type="checkbox"/>	Accessible aux résidents <input type="checkbox"/>	Avec chambres <input type="checkbox"/>				
Moyens de limiter la propagation du feu et de la fumée, lieux sécuritaires et issues								
Réseau de gicleurs à eau :		dans tout le bâtiment <input type="checkbox"/>		dans une section du bâtiment <input type="checkbox"/>				
Précisions : <input type="text"/>								
Compartimentation horizontale :		Cage d'escalier fermée <input type="checkbox"/>		Dispositif de fermeture automatique homologué présent <input type="checkbox"/>		Cage d'escalier pressurisée <input type="checkbox"/>		
Précisions : <input type="text"/>								
Compartimentation verticale :		Séparation coupe-feu <input type="checkbox"/>		Nombre : <input type="text"/>		Mur coupe-feu <input type="checkbox"/>		Nombre : <input type="text"/>
Précisions : <input type="text"/>								
Galerie, coursive, terrasse ou balcon possédant un ou des escaliers menant au sol <input type="checkbox"/> et incombustible ou protégé <input type="checkbox"/>								
Précisions : <input type="text"/>								
Issues :		Nombre de sorties extérieures (incluant cages et balcons) <input type="text"/>		Dégagées <input type="checkbox"/>		Déverrouillées : de l'intérieur <input type="checkbox"/>		de l'extérieur <input type="checkbox"/>
Système de contrôle d'accès :			Pour sortir <input type="checkbox"/>		relié au système d'alarme incendie <input type="checkbox"/>		Pour entrer <input type="checkbox"/>	
Nombre de cages d'escaliers fermées menant directement à l'extérieur <input type="text"/>								
Deux moyens d'évacuation à partir de chaque chambre et/ou logement <input type="checkbox"/>								
Précisions : <input type="text"/>								
Éclairage de secours :						Corridors <input type="checkbox"/>	Escaliers d'issue <input type="checkbox"/>	Issues <input type="checkbox"/>

# Fiche 8 : Entente pour obtenir de l'aide - Voisins-Secours

Entente jointe au PSI	Nom du partenaire de l'entente	Objet de l'entente	Nom du responsable	N° de téléphone
		Relogement temporaire		
		Transport, si nécessaire		
		Garde de sécurité civile de l'établissement		



**Numéro de téléphone à composer en cas de sinistre : 1 888 933-8911**

NIP à 4 chiffres :

Responsable du déclenchement du processus « Voisins secours » :

Personnes à joindre	Nombre
Gestionnaire/CA	<input type="text"/>
Voisins	<input type="text"/>
Employés/remplaçants	<input type="text"/>

Personnes à joindre	Nombre
Lieu de relogement temporaire	<input type="text"/>
Transport	<input type="text"/>
Garde de sécurité civile	<input type="text"/>
<b>Nombre potentiel de personnes aidantes</b>	<input type="text"/>



# Fiche 10 : Stratégies et délai d'évacuation

## BÂTIMENT INCOMBUSTIBLE GICLÉ

Nom et adresse de la résidence : \_\_\_\_\_







Délai d'évacuation pour atteindre le lieu sécuritaire lors d'un exercice	<input type="checkbox"/> Système d'alarme incendie avec avertisseurs de fumée dans les chambres et logements	<input type="checkbox"/> Système d'alarme incendie avec détecteurs de fumée dans les chambres
	<b>8 minutes</b>	<b>11 minutes</b>

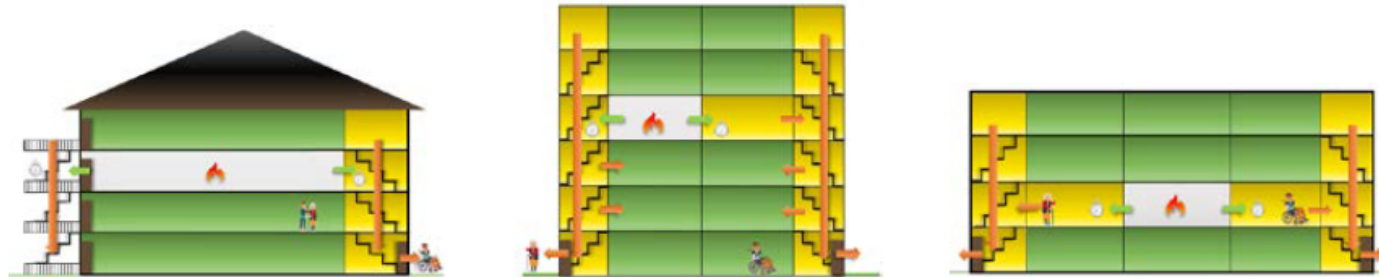
Mise à jour le : \_\_\_\_\_ Établie avec la collaboration du SSI :  Oui  Non

### Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.
- On considère également l'autre côté d'un mur coupe-feu comme un lieu sécuritaire.
- Ne jamais arrêter l'évacuation dans une cage d'escalier.

### LÉGENDE

	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer
	Zone verte : zone sécuritaire (sans obligation d'évacuer, en fonction des autres exigences)



### ÉVACUATION PARTIELLE POSSIBLE EN PRÉSENCE DE :

- Système d'alarme à double signal (3 membres du personnel)
- Système de communication

Zone à chronométrer

Compartiment du feu

# Exercices d'incendie

- Types
  - De table : enseigner les stratégies et la séquence d'évacuation
  - Par secteurs : mettre en application, observer et prendre le temps de clarifier et faire des ajustements
  - Général : valider la capacité à évacuer de façon sécuritaire et observer le déroulement
- Fréquence
  - Obligation légale : Aux six mois pour les RPA et les établissements de soins, aux ans pour les résidences avec système d'alarme incendie
  - Bonnes pratiques : Aux six mois dont un exercice général annuel en présence du SSI
- Importance et bonnes pratiques

# Exercices d'incendie

Bonnes pratiques :

- L'exercice est un **moyen d'apprentissage**.
- Préparer les résidents et les personnes désignées à l'exercice.
  - Modules de formation et de sensibilisation disponibles sur le site internet [www.prevenirlefeu.com](http://www.prevenirlefeu.com)
- Aviser les résidents avant la tenue de l'exercice.
- Demander aux résidents de demeurer dans leur logement ou chambre.
- S'assurer que les résidents participent à l'évacuation **dans la mesure de leur capacité**.
- Prévoir des chaises au point de rassemblement et des breuvages s'il fait chaud.
- N'avisez pas votre centrale d'alarme privée.
- À la fin, faire un retour auprès des résidents et des personnes désignées au PSI.

# Gestion du risque en sécurité incendie (GRSI)

- Déployée dans toutes les RPA de la province depuis 2016 (2015 Chaudière-Appalaches (CA)) et graduellement en RI-RTF depuis 2018 (2017 CA)
- Équipe GRSI dans 20 des 23 établissements de la province pour assurer les suivis en RPA-RI-RTF
  - ✓ Gestionnaire responsable
  - ✓ Responsable GRSI : coordination des actions
  - ✓ Représentant de l'équipe qualité : assises légales et suivis particuliers
  - ✓ Représentant des services techniques : analyse du bâtiment, support aux SSI
  - ✓ Représentant clinique du programme clientèle : capacité à évacuer, équipements d'aide à l'évacuation, relocalisation

# Gestion du risque en sécurité incendie (GRSI)

Objectif : s'assurer que tous les résidents pourront évacuer en sécurité lors d'un incendie

Grands fondements : support et accompagnement, partage d'expertise, suivi personnalisé

Fonctionnement de l'approche :

- Suivi systématique annuellement avec la collaboration du SSI
- Vérifications, au besoin
- Intervention lorsque nécessaire – Établie en collaboration avec le gestionnaire, l'établissement et le SSI après analyse du risque
  - Exemples : ajout d'équipement, modifications mineures au bâtiment, relocalisation si vraiment nécessaire, ajustement du seuil minimal

# Gestion du risque en sécurité incendie (GRSI)



- Informatisation à venir
- Objectifs :
  - Éviter le dédoublement dans la saisie d'information
  - Accéder aux informations à jour, en temps réel, pour chacun des partenaires
  - Générer des recommandations automatiques
  - Générer un niveau de risque par secteur de la résidence et pour la résidence dans son ensemble
  - Permettre à tous de mieux gérer le risque en sécurité incendie

# Diffusion et déploiement

Diffusion par le MSP ([www.quebec.ca](http://www.quebec.ca) et [www.prevenirlefeu.com](http://www.prevenirlefeu.com))

## Clientèles

- Gestionnaires de résidences
- Municipalités et SSI
- Équipes GRSI des établissements
- RBQ

# Diffusion et déploiement

1. 12 janvier : Parution du guide (Infolettre)
2. 31 janvier : Aide-mémoire « Rôles et les responsabilités » et capsule « Objectifs et fondements »
3. 28 février : Capsules « Activités de prévention », « Importance de chaque fiche » et « Témoignage du gestionnaire de la Villa Ste-Rose suite à un incendie »
4. 28 mars : Capsules « Stratégies d'évacuation et chronométrage » et « Exercices d'incendie/SSI »
5. Avril : Capsules « Exercices d'incendie/gestionnaire » et « Gestion du risque en sécurité incendie »
6. Mai : Aide-mémoire « Contacts et communications »

Préparation d'un document « Questions - Réponses »





# Merci !

Pour vos questions ou suggestions:  
[Prevention.incendie@msp.gouv.qc.ca](mailto:Prevention.incendie@msp.gouv.qc.ca)